

GEMASIA

COMPARTIMENT DE LA SICAV GEMFUNDS

EXERCICE CLOS LE : 31-12-2024

GEMWAY ASSETS



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	12
Fonctions et mandats exercés par les mandataires sociaux de la SICAV dans d'autres sociétés au cours de l'exercice Fonctions et	19
Rapport du commissaire aux comptes	24
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	29
Actif	29
Passif	30
Compte de résultat	31
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	34
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	35
Règles & méthodes comptables	40
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	43
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	44
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	47
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	48
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	48
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	48
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	49
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	50
Exposition directe sur le marché des devises	51
Exposition directe aux marchés de crédit	52
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	53
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	54
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	55
Créances et dettes - ventilation par nature	55
Frais de gestion, autres frais et charges	56
Engagements reçus et donnés	60
Acquisitions temporaires	60
Instruments d'entités liées	61
Détermination et ventilation des sommes distribuables	62
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	62
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	67
Inventaire des actifs et passifs	72
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	74

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	77
Synthèse de l'inventaire	78
Informations SFDR	79
Comptes annuels au 29/12/2023	91

Commercialisateur	GEMWAY ASSETS 10, rue de la Paix - 75002 Paris..
Société de gestion	GEMWAY ASSETS 10, rue de la Paix - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	BNP-PARIBAS S.A. ayant son siège social 16, boulevard des Itaiens, 75009 Paris. Adresse postale : Grands Moulins de Pantin, 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin..
Centralisateur	BNP-PARIBAS S.A.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Frédéric SELLAM.

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions Internationales

Exposition minimale de 75% en actions des pays d'Asie hors Japon ou internationaux, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques dont 10% maximum dans des entreprises de petite et moyenne capitalisation.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Garantie :

Néant.

Opc d'opc

Néant.

Objectif de gestion :

Le compartiment GemAsia est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les valeurs majoritairement issues des pays d'Asie hors Japon. L'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indicateur de référence, le MSCI AC Asia ex Japan (converti en euros, dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée (5ans), après prise en compte des frais courants, dont 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie ISR, découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Indicateur de référence :

La performance du compartiment GemAsia pourra être comparée à l'indice MSCI AC Asia ex Japan (USD), dividendes nets réinvestis. Calculé par MSCI, cet indice est pondéré par la capitalisation boursière et prend en compte la performance des différentes bourses des marchés d'Asie hors Japon au sens large. Le code Bloomberg de l'indice de référence est : M1ASJ Index. L'indice de référence n'intègre pas de critères ESG spécifiques à ce stade.

L'indice est converti en EUR pour les actions en EUR et exprimé directement en USD pour les actions en USD. Cette conversion en EUR peut avoir un impact sur l'objectif de gestion (ainsi que sur la commission de surperformance).

La gestion du compartiment n'étant pas indicielle, la performance du compartiment pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées

La gestion est orientée vers les marchés des actions d'Asie hors Japon avec une volonté de profiter de la tendance de long terme de l'enrichissement des populations de ces pays.

La gestion du compartiment GemAsia s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -« stock picking »- obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre

la discrimination (taux de féminisation), salaire moyen, part d'employés intérimaires.

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in class », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

Le processus d'investissement ESG appliqué, exclue de l'univers d'investissement les 20% des sociétés les moins bien notées dans chaque secteur.

Ces notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble des titres du portefeuille. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations. Pour les titres en dehors du portefeuille, en particulier les titres composant l'indice de référence, les notations retenues sont celles proposées par Sustainalytics.

Le compartiment GemAsia a obtenu le Label d'Etat ISR.

En complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, le gérant s'appuie également sur les données extra-financières de prestataires spécialisés : Sustainalytics (pour les données extra-financières), Trucost et CDP (pour les empreintes carbone).

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment,

la position sur l'émetteur serait cédée dans un délai maximum de trois mois dans le meilleur intérêt des actionnaires.

La principale limite méthodologique de la stratégie extra-financière est que la société de gestion s'appuie majoritairement sur les fournisseurs Sustainalytics, et Trucost et CDP pour déterminer la notation interne.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Gemway Assets disponible sur le site internet www.gemway.com

La stratégie d'investissement vise à éliminer le risque de durabilité.

Ce compartiment est classé article 8 du règlement européen (UE) No 2019/2088 («règlement Disclosure»). Le risque en matière de durabilité est mesuré par émetteur et/ou OPC concerné en se basant sur un ensemble de critères sur les piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pouvant avoir des impacts sur sa valorisation en raison des niveaux de risques financiers qu'ils matérialisent (notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et, de manière progressive, les risques liés à la biodiversité). Ces critères couvrent des facteurs endogènes et des facteurs exogènes.

Les résultats de cette évaluation sont mis à disposition des gérants afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles.

Le niveau des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement de cet OPC a été évalué comme : faible

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante (par exemple les pays émergents) de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

« Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » :

La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique.
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable sur le plan environnemental, une activité économique doit démontrer qu'elle apporte une contribution significative à l'atteinte d'un ou plusieurs de ces six objectifs tout en ne nuisant pas à la réalisation des autres (principe d'absence de préjudice important). Pour qu'une activité soit conforme en vertu de cette taxonomie, il est également nécessaire qu'elle respecte les droits sociaux et humains garantis à l'échelle internationale (les garanties sociales minimales).

Le Compartiment est en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs de durabilité économique et sociale par ses investissements et intègre la Taxonomie dans son processus de décision d'investissement sans toutefois constituer un investissement durable selon la définition du Règlement (UE) 2020/852.

La SICAV Gemfunds s'engage à un alignement Taxonomie de 0%

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.gemway.com

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant principalement sur cinq critères que sont :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise et particulièrement sur sa capacité à générer des Free Cash Flows pérennes dans le futur,
- les perspectives de croissance de son métier,
- et l'aspect spéculatif de la valeur.

La stratégie d'investissement est donc principalement axée sur la sélection de titres, mais intègre également une approche macro-économique afin d'affiner son allocation d'actifs.

GEMWAY ASSETS étant une société de gestion de moins de 500 salariés, la prise en compte des PAI s'effectue sur une base volontaire. La société de gestion n'est donc pas tenue de prendre en compte les incidences négatives en matière de durabilité. Lorsque la société choisit de ne pas suivre les dispositions de la réglementation, elle est tenue d'expliquer pour quels motifs la mise en œuvre n'est pas pertinente à son échelle en vertu du principe du « Comply or Explain ».

Dans ce cadre, Le Compartiment n'est pas tenu de prendre en compte les incidences négatives actuellement et étant donné la zone géographique concernée, soit les pays émergents, les informations ne sont pas disponibles avec autant de transparence que dans la zone où la législation de publication est en vigueur. Cependant la Société de gestion s'engage à ne pas investir directement dans des sociétés d'exploration de charbon. Les entreprises impliquées dans l'exploration et la production d'énergies fossiles non conventionnelles également exclues, avec un seuil de tolérance de 5% maximum du chiffre d'affaires.

La société de gestion pour le compte du Compartiment collecte et suit plus de 10 indicateurs environnementaux et sociaux tels que Émissions de gaz à effet de serre de Scope 1, 2 et 3 ; empreinte carbone ; intensité carbone; déchets dangereux ; consommation d'eau ; recyclage d'eau ; violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales ; écart de rémunération entre hommes et femmes

; couverture santé supplémentaire.

La Société de gestion pour le compte du Compartiment s'engage aussi à maintenir l'intensité carbone mesurée par le WACI 20% en dessous du niveau de l'indice de référence.

2. Les actifs (hors dérivés)

A/ Les actions :

Le compartiment GemAsia est constitué d'une sélection de 30 à 100 titres.

Les dossiers sélectionnés ont fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs offrant la meilleure croissance actuelle ou potentielle, les leaders sur des marchés de taille significative sur les zones géographiques asiatiques. Cette approche conduit naturellement le gérant

à investir majoritairement en valeurs dites de croissance pérenne aux dépens des valeurs dites cycliques selon la méthode ISR. Il s'agira pour l'essentiel de grosses capitalisations. Toutefois le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10 %, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations (inférieures à 1 Md USD).

Le compartiment GemAsia est exposé à hauteur de 75 % au moins sur les marchés actions des pays d'Asie hors Japon ou internationaux.

Le compartiment GemAsia peut aussi en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 25 % maximum de l'actif net en titres obligataires, majoritairement émis par des Etats, réputés catégorie d'investissement « investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poors ou équivalent.

Enfin dans le cadre de la gestion de trésorerie, le fonds se réserve la possibilité d'investir :

- en titres de créances négociables réputés « investment grade » à hauteur de 25 % maximum de l'actif net.
- en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens, en fonds d'investissement à vocation dans la limite de 10 %.

Le compartiment GemAsia peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture et d'exposition au risque de marché actions et ou des opérations de couverture du risque de change.

Il est précisé que le fonds pourra être exposé à hauteur de 100% à des devises hors Euro. Les principales devises auxquelles il s'exposera sont les dollars hongkongais et américains, la roupie indienne, le won coréen, le renminbi chinois, le dollar de Taiwan, la roupie indonésienne, le peso philippin, le baht thaïlandais, le ringgit malaisien et le dollar de Singapour.

Le compartiment GemAsia est en permanence exposé aux risques actions à 75% à travers des investissements dans des actions d'entreprises cotées principalement dans les pays d'Asie hors Japon (Corée du Sud, Taiwan, Chine, Hong Kong, Singapour, Philippines, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Inde, Bangladesh, Pakistan). Le compartiment pourra également être exposé aux risques actions à travers des investissements sur des marchés d'actions internationales de pays membres de l'OCDE ou hors OCDE et hors pays asiatiques présentant un lien avec les marchés des pays d'Asie hors Japon.

Le compartiment GemAsia investira dans des actions de toute capitalisation et de tout secteur économique. Le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10%, de sélectionner des petites et moyennes capitalisations.

Les titres sélectionnés seront assortis ou non de droit de vote.

B/Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 25%, le compartiment GemAsia peut en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé :

- dans des titres de créances négociables sans restriction de durée, à taux fixe ou variable.
- dans des titres obligataires sans restriction de durée, à taux fixe ou variable, majoritairement émis par des Etats, réputés catégorie d'investissement « investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poors ou équivalents. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le gérant ne se fixe pas de contrainte particulière concernant les zones géographiques des émetteurs mais privilégiera des investissements dans les principaux marchés internationaux.

La fourchette de sensibilité retenue est entre -1 et +2.

C/ Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM ou compartiment d'investissement :

Le compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou compartiment d'investissement suivants :

- OPCVM français ou étrangers
 - FIA français ou européens ou compartiment d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier.
- Ces OPCVM et compartiment d'investissement peuvent investir jusqu'à 10 % de leur actif en OPCVM ou FIA ou compartiment d'investissement. Ils peuvent être gérés par la société de gestion.

3. Les dérivés utilisés pour atteindre l'objectif de gestion

A/ Instruments financiers dérivés

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés internationaux, de gré à gré pour exposer et/ou couvrir le portefeuille au risque de marché actions ou de change.

Les instruments dérivés pourront, également, servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Nature des marchés d'intervention :

- ⇒ Réglementés
- ⇒ Organisés
- ⇒ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ⇒ Actions
- ⇒ Change

Nature des interventions :

- ⇒ Couverture : change, actions
- ⇒ Exposition : actions

Nature des instruments utilisés :

- ⇒ Futures : sur indices
- ⇒ Options : sur indices, actions, change
- ⇒ Change à terme : achat et vente de devises

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ⇒ Couverture générale ou partielle du portefeuille
- ⇒ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : action, change

Les instruments financiers sont conclus avec des intermédiaires sélectionnés par la Société de Gestion qui ne disposent d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille de la SICAV.

B/ Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone Europe et/ou internationales, notamment sur les pays d'Asie hors Japon.

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bons de souscription, obligations convertibles, etc...) négociés sur des marchés de la zone euro et/internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones

géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres ... dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le cout lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 20% de l'actif net.

4. Dépôts : Néant**5. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le compartiment peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10% de l'actif net.

6. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres : Néant**7. Recours à des Total Return Swaps : Néant****Profil de risque :**

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Au travers du compartiment, l'actionnaire s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

GemAsia est exposé à hauteur de 75 % minimum en actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du compartiment pourra baisser.

Risque pays Asie hors Japon :

Il existe un risque lié aux investissements dans les pays d'Asie hors Japon qui résulte notamment des conditions de fonctionnements et de surveillance de ces marchés, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales ou de facteurs politiques et réglementaires.

De ce fait, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de liquidité :

Les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du compartiment peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement :

Les titres dit à "haut rendement" ("high yield") sont des obligations spéculatives plus risquées et font l'objet d'une notation inférieure à BBB- chez S&P (ou équivalente chez les principales agences de notation) ou jugée équivalente par la société de gestion, ou ne sont pas notés. Ils présentent un risque accru de défaillance. Ils sont susceptibles de subir de fréquentes variations importantes de valorisation. Ils ne sont pas suffisamment liquides pour être vendus à tout moment au meilleur prix. La valeur du compartiment peut donc se trouver significativement impactée en cas de baisse de la valeur des titres à "haut rendement" détenus en portefeuille.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au compartiment repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que GemAsia ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

GemAsia est exposé à hauteur de 25% maximum de son actif en produits de taux. La valeur liquidative du compartiment pourra baisser si les taux d'intérêts augmentent.

Risque de crédit :

Le compartiment est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 25% maximum. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi le compartiment, peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie résulte du recours par ce compartiment aux instruments financiers à terme qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement ce compartiment à un risque de défaillance de l'une des contreparties.

Risque de durabilité : Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques.

Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires.

Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Risque lié aux données ESG :

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexacts, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action R: tous souscripteurs
- Action I: destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action R USD: tous souscripteurs
- Action I USD: destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action M: réservée aux Fonds nourriciers de Meeschaert AM
- Action S USD: destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels.
- Action MH: réservée à Malakoff Humanis

Profil type de l'investisseur :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel Compartiment, risque élevé dû à l'investissement en actions cotées dans le monde entier.

GemAsia peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

GemAsia peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par GEMWAY ASSETS.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par GEMWAY ASSETS.

Les actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans GemAsia dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, où la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation, il est recommandé à chaque porteur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la réglementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale). Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine. Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de GEMWAY ASSETS, 10 rue de la Paix - 75002 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 10 novembre 2017.*
- *Date de création du Fonds : 14 décembre 2017.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

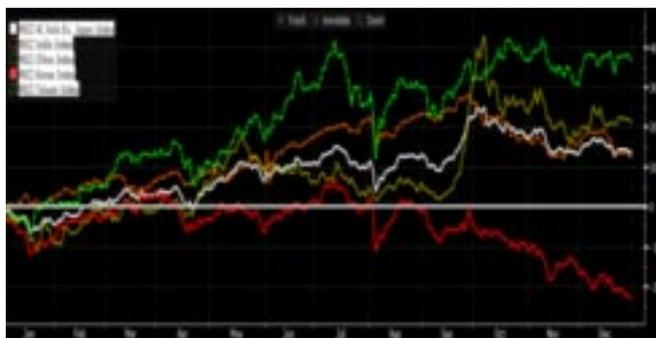
GemAsia

Rapport annuel – 7ème année fiscale

31/12/2024

2024 a vu une amélioration de la performance des marchés asiatiques. L'indice MSCI ASIE ex-Japon a gagné 11,9% en \$ et 19,4% en €, sous-performant le marché US (S&P +31,8%), mais surperformant l'ensemble des autres marchés développés (Topix +12,2 %, Stoxx60 +6,1 % et CAC40 -2%). La hausse du dollar au 4ème trimestre, accélérée par la victoire de Donald Trump, a poussé les investisseurs américains à rapatrier leurs actifs financiers sur le marché américain. Ces retraits ont affecté les actions asiatiques. Cependant, les performances annuelles ont été contrastées en Asie. L'Indonésie perd 16% en \$ malgré l'amorce de baisse des taux, tandis que la Corée, fortement affectée par la chute de Samsung Electronics (-40%), perd 24%. Ailleurs les progressions sont largement positives : Taiwan a gagné 33% en \$, bénéficiant de la hausse spectaculaire de TSMC (+80%), Singapour a augmenté de 31%, la Chine est montée de 18% (hausse principalement réalisée en septembre dernier) et l'Inde de 12%.

Après quelques turbulences en janvier 2024, les marchés asiatiques ont progressé de 12% au cours du 1er semestre 2024. À partir de l'été, les marchés asiatiques ont été poussés à la baisse principalement à cause de la faiblesse coréenne, puis tirés à la hausse par la Chine. Malgré la baisse des taux d'intérêt US et des mesures de relance en Chine, les marchés ont rechuté au 4ème trimestre 2024, du fait de retraits importants de capitaux (dollar fort, craintes de guerre commerciale avec la victoire de Trump, déception en Chine et chaos politique en Corée).

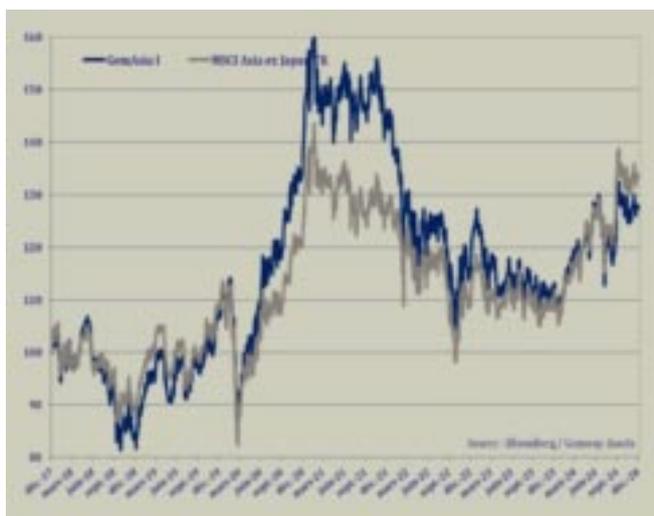


L'Asie hors Japon s'est illustrée une fois de plus par une grande disparité de performance : Taiwan, la Chine et l'Inde ont surperformé, tandis que la Corée et l'Indonésie ont été parmi les plus mauvais marchés émergents. Au cours de l'année, trois baisses importantes ont été suivies de trois reprises. Au début de l'année, les actions chinoises ont baissé, avant de se redresser jusqu'en mai. La Corée a suivi une trajectoire similaire, mais pour des raisons différentes : correction en janvier suivie d'une remontée à la suite de l'annonce du programme Value-Up, favorable aux secteurs de l'automobile et de la banque. À Taiwan, l'essor de l'intelligence artificielle (IA) a stimulé le marché, tandis qu'en Inde, les petites capitalisations et les valeurs industrielles ont bénéficié du contexte électoral. Les inquiétudes liées à une politique monétaire restrictive en avril ont été rapidement dissipées, ce qui a permis une deuxième phase de hausse jusqu'en juillet. A suivi, ensuite, une brève alerte de récession début août, dont les marchés se sont rapidement remis. À la mi-septembre, une troisième phase de hausse a eu lieu, menée par la Chine, où les annonces faites par Pékin en matière de relance économique ont enchanté les investisseurs. Toutefois, ce redressement s'est épuisé à la mi-octobre, puis s'est partiellement inversé lorsque l'attention s'est tournée vers l'élection américaine. La victoire de Trump a entraîné une troisième baisse des actions asiatiques, les marchés anticipant un contexte de commerce international plus compliqué lié à la hausse des tarifs douaniers américains.

Dans ce contexte, le fonds GemAsia monte de 12,8% (part I) et de 11,6% (part R) en 2024 vs. +19,4% pour l'indice MSCI Asia ex Japan dividendes réinvestis en euros.

GemAsia sous-performe son indice de référence en 2024. Cette contreperformance s'est principalement réalisée sur la 2nde moitié de l'année. Elle est due, d'une part, à la baisse de certaines de nos positions (SK Hynix -30% en € sur le 2nd semestre, Samsung Electronics et PDD -35 et -30% sur l'année), et d'autre part, à notre allocation d'actif (notre absence d'investissements sur les banques chinoises qui montent de près de 50% en € sur l'année, une sous-pondération sur les matières premières et le pétrole notamment sur Petrochina notamment, notre sous-pondération en ASEAN, surtout Thaïlande et Philippines au 3ème trimestre 2024, et l'impossibilité de surpondérer TSMC dont le poids dans l'indice est supérieur à 12%).

Depuis création (31 décembre 2017), la performance annualisée s'établit à +3,5% (part I) et +2,5% (part R) vs. +3,2% pour la catégorie des fonds asiatiques, +4,1% pour l'indice MSCI Asie hors Japon et +11,3% pour l'indice mondial des actions.



Concernant 2025, de nombreuses incertitudes subsistent, notamment au niveau du commerce mondial. Des barrières douanières supplémentaires aux Etats-Unis ainsi que la faiblesse de la demande européenne ne plaident pas en faveur des exportateurs asiatiques. De fait, cette incertitude est déjà, du moins en partie, reflétée par la baisse des marchés au 4ème trimestre 2024. Au niveau géopolitique, nous aurons moins d'élections, mais les relations sino-américaines ne devraient pas se réchauffer. Concernant le secteur technologique, les incertitudes subsistent sur l'évolution des prix du DRAM. Cette correction de milieu de cycle pourrait durer plus longtemps que prévu.

Toutefois, en 2025, la demande locale dans les principaux pays asiatiques pourrait surprendre positivement, notamment grâce au plan de relance chinois et à l'assouplissement monétaire dans l'ASEAN, en Inde et en Corée. Les plus-values sur le marché des cryptomonnaies (évaluée +1,7Tr de dollars) pourraient également avoir un effet positif sur la consommation globale. Enfin, en 2025, nous devrions assister à des applications concrètes de certaines technologies, comme celles liées à l'IA ou celles de la voiture autonome. Ces facteurs déterminants devraient favoriser les valeurs technologiques asiatiques.

Misant sur la demande interne, nous positionnons le fonds principalement sur des valeurs de croissance liées à la consommation domestique, lesquelles représentent 71% des actifs. Par exemple, les titres liés à la consommation en Chine comptent pour 27% du portefeuille, soit la grande majorité de notre exposition chinoise. En Inde, les financières, la consommation et les télécoms comptent pour 20% du portefeuille, soit 90% de nos investissements indiens. En fait, seuls nos investissements dans la technologie asiatique sont exposés à la demande globale. Ils représentent 29% du fonds. Dans ce secteur, nous nous focalisons sur la chaîne de valeur de l'IA, car ce segment conserve une bonne visibilité de croissance jusqu'en 2026.

Finalement, le fonds GemAsia est surpondéré en Chine (35% vs. 32% dans l'indice), en Inde (23 vs. 22% dans l'indice), en Indonésie (2,7% contre 1,6%) et au Vietnam (1% vs. 0% dans l'indice). En revanche, le fonds sous-pondère l'ASEAN ex-Indonésie (4,5% contre 8% dans l'indice).

Le fonds est investi à hauteur de 99,6% : 70,9% sur des valeurs de croissance, 28,8% sur des valeurs cycliques.

Bruno Vanier, Président de Gemway Assets

7 janvier 2025

GEMASIA	
Perf 2024	
PART I EUR	12,8%
PART I USD	5,7%
PART N EUR	12,7%
PART R EUR	11,6%
PART R USD	4,6%
PART S USD	5,9%
PART M	13,3%

Informations réglementaires pour rapport annuel GEMASIA 31/12/2024

- Votre OPCVM n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés et ne détient pas d'instruments financiers à terme.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation) : L'OPCVM n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2024.

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

- 1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
- 2 - aide à la rencontre des entreprises
- 3 - le bon dénouement des opérations
- 4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par Gemway Assets dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion : <https://www.gemway.com/>

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet www.gemway.com

Méthode de calcul du risque global:

La société de gestion Gemway Assets calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Frais d'intermédiation :

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion www.gemway.com

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

Politique de rémunération :

La politique de rémunération est disponible sur le site internet www.gemway.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

En application du principe de proportionnalité, les informations relatives au montant des rémunérations payées par la société de gestion à son personnel au titre de l'exercice seront communiquées sur demande à faire auprès de la société de gestion.

Politique d'engagement actionnarial :

- Le taux de rotation 2024 de Gemasia est de 163.11% et les coûts de rotation du portefeuille sont de 0,38%.
- Gemway Assets et GemFunds n'ont recours à aucun service de conseillers en vote dans le cadre de la politique d'engagement actionnarial
- Gemway Assets et GemFunds n'ont eu recours à aucun de prêts de titres en 2024

Les 10 principaux mouvements sur la période :

Indications sur les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille pendant la période de référence. Titres financiers éligibles admis à la négociation sur un marché règlementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financiers.

GEMASIA		
Principales valeurs en portefeuille	Mouvements (en EUR)	
	Acquisitions	Cessions
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO	2 216 363,86 €	7 681 864,62 €
TENCENT	2 207 049,58 €	3 229 681,78 €
SK HYNIX	2 851 301,15 €	6 298 708,67 €
HDFC BANK LTD	2 112 001,08 €	4 203 944,86 €
ICICI BANK	857 757,45 €	1 161 617,83 €
ALIBABA	2 120 278,49 €	2 565 006,01 €
SAMSUNG	3 336 987,65 €	6 152 399,01 €
MEDIATEK INC	1 376 956,43 €	977 012,20 €
DBS GROUP	2 432 626,32 €	523 423,51 €
ZOMATO	2 428 965,62 €	1 038 182,63 €
Total Portefeuille	90 575 711,76 €	117 198 652,05 €
GEMASIA		
10 valeurs avec le plus gros volume de transaction	Mouvements (en EUR)	
	Acquisitions	Cessions
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO	2 216 363,86 €	7 681 864,62 €
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	3 336 987,65 €	6 152 399,01 €
SK HYNIX	2 851 301,15 €	6 298 708,67 €
RELIANCE INDUSTRIES	1 312 383,05 €	6 608 750,08 €
HDFC BANK LTD	2 112 001,08 €	4 203 944,86 €
TENCENT	2 207 049,58 €	3 229 681,78 €
BANK CENTRAL ASIA TBK	644 817,12 €	4 664 303,23 €
NAURA TECHNOLOGY GROUP - A	2 438 295,38 €	2 555 822,09 €
MARUTI SUZUKI INDIA LTD	489 959,68 €	4 256 280,32 €
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2 120 278,49 €	2 565 006,01 €
Total Portefeuille	90 575 711,76 €	117 198 652,05 €

Critères ESG/ISR :Exercice 2024 :

La gestion est principalement orientée vers les marchés des actions chinoises avec une volonté de profiter de la tendance de long terme de l'enrichissement des populations du pays.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs offrant la meilleure croissance actuelle ou potentielle, les leaders sur des marchés de taille significative sur les zones géographiques asiatiques. Cette approche conduit naturellement le gérant à investir majoritairement en valeurs dites de croissance pérenne aux dépens des valeurs dites cycliques.

Les valeurs sélectionnées seront majoritairement cotées sur les marchés de Hong-Kong, de Shanghai, de Shenzhen, de New-York mais aussi sur d'autres places financières.

La gestion de GemAsia s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres - « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation), salaire moyen, part d'employés intérimaires.

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in class », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

Le processus d'investissement ESG appliqué, exclut de l'univers d'investissement les 20% des sociétés les moins bien notées dans chaque secteur.

Ces notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble des titres du portefeuille. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations. Pour les titres en dehors du portefeuille, en particulier les titres composant l'indice de référence, les notations retenues sont celles proposées par Sustainalytics.

Le compartiment GemAsia a obtenu le Label d'Etat ISR.

En complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, le gérant s'appuie également sur les données extra-financières de prestataires spécialisés : Sustainalytics (pour les données extra-financières), Trucost et CDP (pour les empreintes carbone). A noter qu'au 4eme trimestre 2024, Gemway a remplacé Sustainalytics par prestataire MSCI.

Dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans un délai maximum de trois mois dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Gemway Assets disponible sur le site internet www.gemway.com

La stratégie d'investissement vise à éliminer le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.gemway.com

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant principalement sur cinq critères que sont :

- la qualité du management de l'entreprise,
- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise et particulièrement sur sa capacité à générer des Free Cash Flows pérennes dans le futur,
- les perspectives de croissance de son métier,
- et l'aspect spéculatif de la valeur.

La stratégie d'investissement est donc principalement axée sur la sélection de titres, mais intègre également une approche macro-économique afin d'affiner son allocation sectorielle.

La construction du portefeuille ne tient pas compte de l'indice précité. Ainsi, la sélection des titres (entre 30 et 80 valeurs) est réalisée sans contrainte a priori, ni de taille de capitalisation boursière, ni d'appartenance sectorielle, ni de référence aux indices boursiers. La mise en œuvre de cette gestion de conviction peut conduire à des écarts importants avec l'indicateur. En effet, le poids de chaque société dans le portefeuille est totalement indépendant du poids de cette même société dans l'indice et il est possible qu'une société en portefeuille ne figure pas dans ledit indice ou qu'une société y figurant en bonne place soit exclue du portefeuille du compartiment.

Il est précisé que le compartiment pourra être exposé à hauteur de 100% à des devises hors Euro. Les principales devises auxquelles il s'exposera sont les dollars hongkongais et américains, le renminbi chinois, le yen Japonais.

GEMWAY ASSETS étant une société de gestion de moins de 500 salariés, la prise en compte des PAI s'effectue sur une base volontaire. La société de gestion n'est donc pas tenue de prendre en compte les incidences négatives en matière de durabilité. Lorsque la société choisit de ne pas suivre les dispositions de la réglementation, elle est tenue d'expliquer pour quels motifs la mise en œuvre n'est pas pertinente à son échelle en vertu du principe du « Comply or Explain ».

Dans ce cadre, Le Compartiment n'est pas tenu de prendre en compte les incidences négatives actuellement et étant donné la zone géographique concernée, soit les pays émergents, les informations ne sont pas disponibles avec autant de transparence que dans la zone où la législation de publication est en vigueur. Cependant la Société de gestion s'engage à ne pas investir directement dans des sociétés d'exploration de charbon. Les entreprises impliquées dans l'exploration et la production d'énergies

fossiles non conventionnelles également exclues, avec un seuil de tolérance de 5% maximum du chiffre d'affaires.

La société de gestion pour le compte du Compartiment collecte et suit plus de 10 indicateurs environnementaux et sociaux tels que Émissions de gaz à effet de serre de Scope 1, 2 et 3 ; empreinte carbone ; intensité carbone; déchets dangereux ; consommation d'eau ; recyclage d'eau ; violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales ; écart de rémunération entre hommes et femmes ; couverture santé supplémentaire.

La Société de gestion pour le compte du Compartiment s'engage aussi à maintenir l'intensité carbone mesurée par le WACI 20% en dessous du niveau de l'indice de référence.

A noter qu'à partir de 2025, le compartiment GemAsia ne sera plus labélisé ISR v3 mais conservera les pratiques en place relatives à l'ISR v2.

Nous avons travaillé à améliorer la qualité des données en collaboration avec différents fournisseurs, notamment MSCI et publierons les PAI au cours de l'année 2025 pour la période se terminant en décembre 2024.

La procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers (www.gemway.com) :

1/ Exclusion normative avec la politique d'exclusion :

Gemway Assets s'engage à respecter pour l'ensemble de ses OPCVM (GemEquity, GemAsia et GemChina) la liste d'exclusion suivante

- Armements controversés (mines antipersonnel et munitions à fragmentation) dès le premier euro de chiffre d'affaires.
- Equipement militaire et solutions de défense, le seuil est fixé à 5% du chiffre d'affaires.
- Hydrocarbures non conventionnels : Aucun émetteur réalisant plus de 10% de leur production d'énergie fossile par fracturation hydraulique et exploitation des sables bitumineux.

Source : Global Oil and Gas Exit List (GOGEL)

- Technologie du génome, le seuil est fixé à 5% du chiffre d'affaires.
- Contenu pornographique, le seuil est fixé à 5% du chiffre d'affaires.
- Production de tabac & cigarettes, le seuil est fixé à 5% du chiffre d'affaires.
- Extraction de charbon, le seuil est fixé à 5% du chiffre d'affaires.

Source : Global Coal Exit List (GCEL)

- Production d'électricité à partir de charbon, le seuil est fixé à 10% du chiffre d'affaires.

Source : Global Coal Exit List (GCEL)

- Huile de palme, le seuil est fixé à 5% du chiffre d'affaires.
- Sociétés impliquées dans la violation des droits de l'homme ou dans une controverse Sustainalytics de niveau 5 (niveau maximum de controverse illustrant (1) une atteinte sévère aux droits humains comme par exemple le recours au travail forcé, (2) une atteinte sévère à la biodiversité comme la pollution de l'eau par exemple, (3) des activités dans des zones de conflit, (4) des cas de corruption, etc...).

Toutefois, en cas d'amélioration significative de la situation de l'entreprise concernant une controverse de niveau 5, ce qui déboucherait logiquement sur la réduction quasi certaine du niveau de controverse par Sustainalytics, nous nous réservons le droit d'investir dans cette entreprise.

2/ Exclusion BEST IN CLASS : les 20% des sociétés les moins bien notées par secteur sont éliminées pour déterminer les univers d'investissement respectifs. à Label ISR.

Classement des fonds en fonction de la typologie SFDR / position AMF 2020-03

Ce compartiment est classé article 8 du règlement européen (UE) No 2019/2088 («règlement Disclosure»). Le risque en matière de durabilité est mesuré par émetteur et/ou OPC concerné en se basant sur un ensemble de critères sur les piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pouvant avoir des impacts sur sa valorisation en raison des niveaux de risques financiers qu'ils matérialisent (notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et, de manière progressive, les risques liés à la biodiversité). Ces critères couvrent des facteurs endogènes et des facteurs exogènes.

Les résultats de cette évaluation sont mis à disposition des gérants afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles.

Le niveau des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement de cet OPC a été évalué comme : faible

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante (par exemple les pays émergents) de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les annexes SFDR 2, 4 et l'article 10 sont disponibles sur le site www.gemway.com

Ainsi que le rapport Article 29 LEC

Description de la prise en compte des critères ESG dans la stratégie de gestion

La société de gestion effectue une analyse ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille, attribue une note ESG au portefeuille qui est comparée à celle de son univers d'investissement.

L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site www.gemway.com

Indicateurs ESG	GemAsia	Benchmark
Intensité carbone WACI <small>Taux de CO2M émis de CA</small>	347	580
% sociétés couvertes	99%	100%
Taux de féminisation du board	21%	18%
% sociétés couvertes	100%	99%

,moyenne pondérée des intensités carbone

« Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » :

« Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » :

La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique.
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable sur le plan environnemental, une activité économique doit démontrer qu'elle apporte une contribution significative à l'atteinte d'un ou plusieurs de ces six objectifs tout en ne nuisant pas à la réalisation des autres (principe d'absence de préjudice important). Pour qu'une activité soit conforme en vertu de cette taxonomie, il est également nécessaire qu'elle respecte les droits sociaux et humains garantis à l'échelle internationale (les garanties sociales minimales).

Le Compartiment est en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs de durabilité économique et sociale par ses investissements et intègre la Taxonomie dans son processus de décision d'investissement sans toutefois constituer un investissement durable selon la définition du Règlement (UE) 2020/852.

La SICAV Gemfunds s'engage à un alignement Taxonomie de 0%

Fonctions et mandats exercés par les mandataires sociaux de la SICAV dans d'autres sociétés au cours de l'exercice Fonctions et

GemFunds
 Société d'investissement à capital variable (SICAV)
 Société par actions simplifiée (SAS)
 Siège social : 10 rue de la Paix – 75002 PARIS
 R.C.S. PARIS : n°878 462 183

NOM : BRUNO VANIER

Nom de société	Mandats exercés
Gemway Assets	Président
GemFunds	Président
GemFunds	Administrateur

Date : 27/01/2025

Signature :



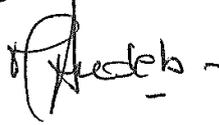
GemFunds
Société d'investissement à capital variable (SICAV)
Société par actions simplifiées (SAS)
Siège social : 10 rue de la Paix – 75002 PARIS
R.C.S. PARIS : n°878 462 183

NOM : Michel AUDEBAN

Nom de société	Mandats exercés
Gemway Assets	Directeur Général
GemFunds	Directeur Général
Gemfunds	Administrateur

Date : 27/01/2025

Signature :



GemFunds

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

Société par actions simplifiées (SAS)

Siège social : 10 rue de la Paix – 75002 PARIS

R.C.S. PARIS : n°878 462 183

NOM : Jean-François BOULIER

Mandats	Sociétés
Board Member	Inquire Europe
Président d'honneur	Af2i
Président d'honneur	Affi
Président d'honneur	Afgap
Gérant	Patrimoine Boulier
Syndic Bénévole	Villa Annie
Administrateur	SICAV GemFunds

Date : 27/01/2025

GemFunds
 Société d'investissement à capital variable (SICAV)
 Société par actions simplifiées (SAS)
 Siège social : 10 rue de la Paix – 75002 PARIS
 R.C.S. PARIS : n°878 462 183

NOM : Christian GUEUGNIER Représentant permanent de WEBER INVESTISSEMENTS

Mandat	Sociétés
Administrateur	FINANCIERE WDD SA SA HLD Europe
Président	SAS WEBER INVESTISSEMENTS, SAS IPA, SAS FINANCIÈRE WEBER ROULE, SAS AIMEGE, SA WEBER INTERNATIONAL, SAS ELLEGE, SAS SEIGE,
Gérant	SARL CFI, SCI WEBER MAILLOT, SCI VERIEN ROULE, SCI CALA SAMULARI, SCI ASPEN ROULE, SNC FONTAINES ASNIERES, SCI CALA DI GROTTA
Président du Conseil de Surveillance	SCA HLD,
Co-gérant	SARL WEBER MARINE

Date : 28/01/2025

Signature :



Mandats et fonctions exercés par M. Pierre-Jean BESOMBES
Etat au 31.12.2024

Types de structures	SOCIETE	RCS	FORME	Fonction exercée	Fin de mandat
Structures du périmètre Assurance de Personnes	QUATREM	412 367 724 RCS Paris	SA	Directeur général (nomination le 30.06.2018) Administrateur (nomination le 30/12/2016)	AG 2028
	EPSSENS	538 045 964 RCS Paris	SA	Administrateur (cooptation le 20.03.2019) Vice-président (CA.09.06.2021)	AG 2025
	Malakoff Humanis Innov'	823 122 106 RCS Paris	SAS	Directeur général (nomination le 07/02/2018)	AG 2025
	Malakoff Humanis Epargne Entreprise	509 537 601 Paris	SAS	Président (nomination le 27/09/2018)	AG 2026
	Malakoff Humanis Services	487 445 108 RCS Angers	SAS	Directeur général (nomination le 19/06/2018)	Fusion Laffitte Courtage 31/12/2024
	Malakoff Humanis Investissements Privés	439 274 366 RCS Paris	SAS	Président (nomination 04.02.2017) Membre de droit du Comité d'investissement (nomination le 23/12/2016)	AG 2025
	OPPCI VIVALDI	529 256 885 Paris	SPPICAV	Administrateur (nomination 24/05/2017)	AG 2029
Structures externes	Fondation Médéric Alzheimer	351 733 761 Paris	Fondation reconnue d'utilité publique	Administrateur (nomination 11.07.2021) / Trésorier	17/06/2027
	Sienna Gestion	320 921 828 RCS Paris	SA	Vice-Président du Conseil de surveillance (AGM 16.03.2022)	AG 2026
	SOPRESA	421 650 284 Blois	SA	Directeur général (CA du 12/07/2023)	Pas de durée
	Owello	881 191 910 Nanterre	SAS	Administrateur (24.05.2022)	24/05/2025
	LifeSquare	808 493 472 Paris	SAS	Administrateur (pacte 01.08.2023)	Pas de durée
	SIPAREX ASSOCIES	354 024 838 Lyon	SA	RP de MH Investissements Privés - administrateur (13/06/2024)	AG 2027
	MDDPJS	811 593 235 RCS Paris	SCI	Gérant et associé	Pas de durée

Mandats BESOMBES Pierre-Jean 31.12.2024

1 Juridique Corporate et Partenariats
Mission interne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	95 230 482,46	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	95 230 482,46	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	95 230 482,46	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	130 118,42	-
Comptes financiers	677 350,69	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	807 469,11	-
Total Actif I + II	96 037 951,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	84 867 401,48	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	10 881 978,88	-
Capitaux propres I	95 749 380,36	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	288 571,21	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	288 571,21	-
Total Passifs: I + II + III + IV	96 037 951,57	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 642 827,26	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	11 295,06	-
Sous-total Produits sur opérations financières	1 654 122,32	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-8 624,35	-
Sous-total charges sur opérations financières	-8 624,35	-
Total Revenus financiers nets (A)	1 645 497,97	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 034 457,14	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 034 457,14	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	611 040,83	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-39 416,37	-
Sous-total revenus nets I = C + D	571 624,46	-

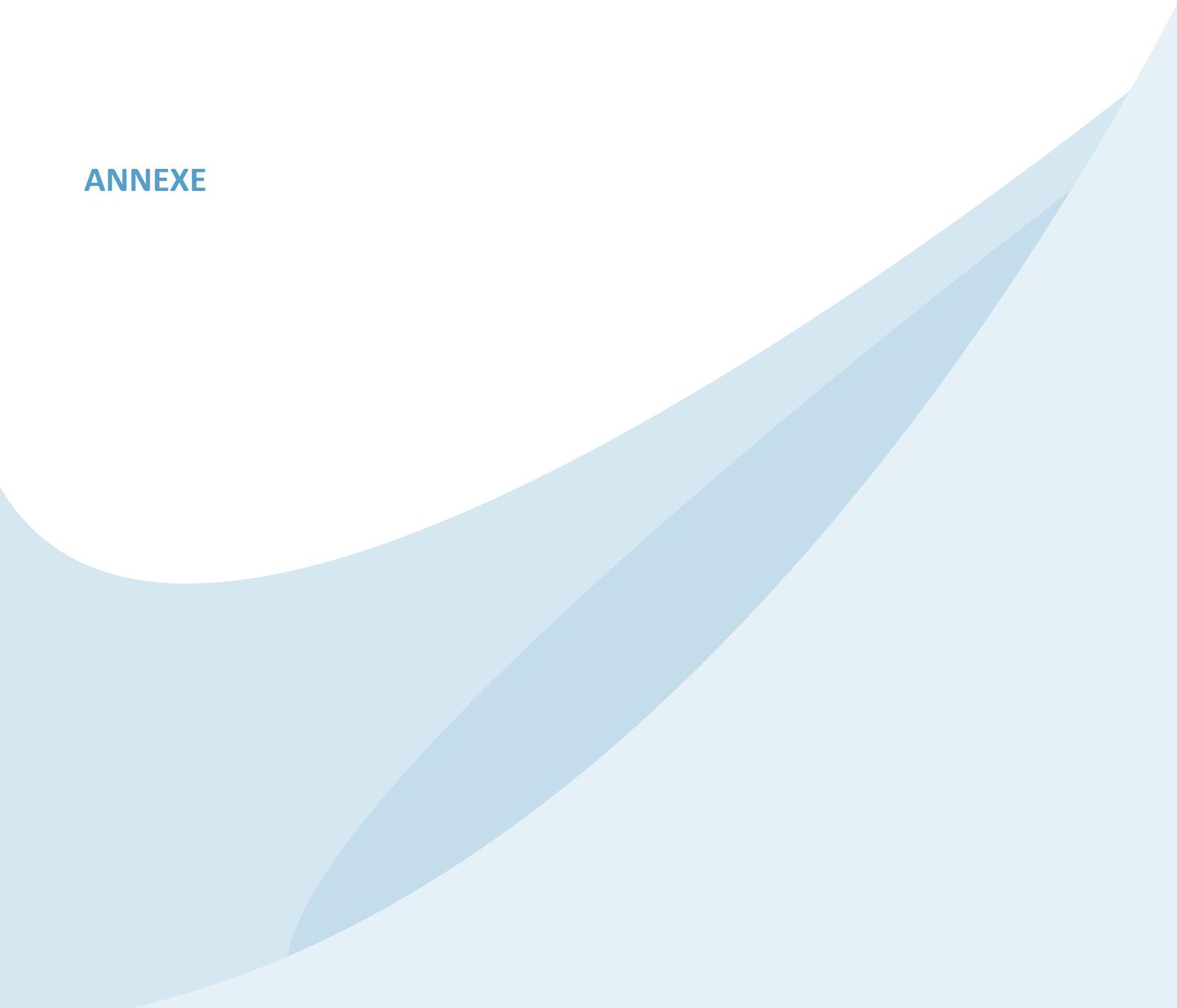
* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-2 449 983,64	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-390 441,46	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-2 840 425,10	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	885 602,89	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-1 954 822,21	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	13 445 426,72	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	2 143,69	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	13 447 570,41	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 182 393,78	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	12 265 176,63	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	10 881 978,88	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

A large, abstract, light blue shape that starts from the bottom left and curves upwards and to the right, ending near the top right corner of the page. It has a soft, wavy edge and a slight gradient, serving as a decorative background element.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Le compartiment GemAsia est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les valeurs majoritairement issues des pays d'Asie hors Japon. L'objectif est de réaliser une performance supérieure à son indicateur de référence, le MSCI AC Asia ex Japan (converti en euros, dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée (5ans), après prise en compte des frais courants, dont 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie ISR, découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Exprimés en EUR</i>	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
Actif net total	95 749 380,36	111 656 400,05	128 639 982,01	162 599 117,67	88 746 251,95
	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION I					
FR0013291879					
Nombre de parts ou actions	331 862,115	422 476,449	285 418,338	285 707,874	159 944,967
Valeur liquidative unitaire	127,45	112,97	114,64	144,85	138,64
Distribution unitaire sur revenu net <i>(y compris acomptes)</i>	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes <i>(y compris acomptes)</i>	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur <i>(personnes physiques) ⁽¹⁾</i>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,85	-14,44	-7,48	8,55	12,80

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION IU					
FR0013291895					
Nombre de parts ou actions	20 021,00	20 583,00	126 316,51	122 516,51	2 233,00
Valeur liquidative unitaire	111,49	105,45	103,30	139,16	143,02
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,56	-12,20	-6,32	7,46	10,64

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION M					
FR0013291903					
Nombre de parts ou actions	283 496,00	400 005	499 703	517 987	378 267
Valeur liquidative unitaire	132,21	116,72	117,97	148,47	141,43
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,39	-14,42	-7,18	9,48	14,14

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION N					
FR0014002SM7					
Nombre de parts ou actions	4 017,865	4 268,139	5 650,407	3 794,931	-
Valeur liquidative unitaire	86,67	76,90	78,12	98,81	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,34	-9,91	-5,18	4,69	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION R					
FR0013291861					
Nombre de parts ou actions	108 971,124	130 947,703	211 065,841	192 514,431	91 501,290
Valeur liquidative unitaire	119,19	106,77	109,49	139,80	135,03
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,97	-14,86	-8,42	6,97	11,60

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION RU					
FR0013291887					
Nombre de parts ou actions	4 223,485	9 543,485	11 422,120	15 317,934	15 317,934
Valeur liquidative unitaire	116,17	111,03	109,92	149,64	155,62
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,80	-13,99	-7,93	6,48	10,47

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION SU					
FR0013291911					
Nombre de parts ou actions	5,00	5	5	5	5
Valeur liquidative unitaire	1 163,97	1 099,28	1 075,32	1 446,42	1 482,71
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-14,68	-125,61	-64,17	81,44	135,08

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31-12-2024	29-12-2023	30-12-2022	31-12-2021	31-12-2020
ACTION MH					
FR001400CCW5					
Nombre de parts ou actions	-	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

IRègles d'évaluation des actifs

A - Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
 - Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.
 - Les contrats :
 - Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
 - La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats.
 - La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.
 - Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.
 - Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.
 - Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B - Modalités pratiques

- Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Finalim et Bloomberg en fonction de leur place de cotation. Les possibilités de recherche sont complétées par "Fin'xs" de Télékurs et "Securities 3000" de Reuters :
 - Asie-Océanie : extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.
 - Amérique : extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.
extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
 - Europe sauf France : extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.
extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.
 - France : extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.
 - Contributeurs : extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.
 - Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.

- Asie – Océanie : extraction à 12 h
- Amérique : extraction J+1 à 9 h
- Europe (sauf France) : extraction à 19 h 30
- France : extraction à 18 h

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	111 656 400,05	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	9 867 060,49	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-36 992 266,32	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	611 040,83	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 840 425,10	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	13 447 570,41	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	95 749 380,36	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

ACTION I

FR0013291879	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	67 957,884	8 493 007,91
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-158 572,218	-18 600 422,16
Solde net des souscriptions/rachats	-90 614,334	-10 107 414,25

ACTION I

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

ACTION IU

FR0013291895	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	738	77 294,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 300	-126 399,04
Solde net des souscriptions/rachats	-562	-49 104,72

ACTION IU

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

ACTION M

FR0013291903	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 464	414 696,77
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-119 973	-14 294 573,89
Solde net des souscriptions/rachats	-116 509	-13 879 877,12

ACTION M

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

ACTION N

FR0014002SM7	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-250,274	-18 590,62
Solde net des souscriptions/rachats	-250,274	-18 590,62
ACTION N		
		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION R

FR0013291861	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 772,753	775 167,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-28 749,332	-3 232 123,68
Solde net des souscriptions/rachats	-21 976,579	-2 456 956,50
ACTION R		
		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION RU

FR0013291887	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 000	106 894,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 320	-720 156,93
Solde net des souscriptions/rachats	-5 320	-613 262,62
ACTION RU		
		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION SU

FR0013291911	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

ACTION SU

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

ACTION MH

FR001400CCW5	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-

ACTION MH

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative
FR0013291879	ACTION I	Capitalisable	EUR	42 295 904,19	331 862,115	127,45
FR0013291895	ACTION IU	Capitalisable	USD	2 155 894,05	20 021	111,49
FR0013291903	ACTION M	Capitalisable	EUR	37 481 204,23	283 496	132,21
FR0014002SM7	ACTION N	Capitalisable	EUR	348 251,06	4 017,865	86,67
FR0013291861	ACTION R	Capitalisable	EUR	12 988 649,68	108 971,124	119,19
FR0013291887	ACTION RU	Capitalisable	USD	473 856,51	4 223,485	116,17
FR0013291911	ACTION SU	Capitalisable	USD	5 620,64	5	1 163,97
FR001400CCW5	ACTION MH	Capitalisable	EUR	-	-	-

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Inde+/-	Caïmanes, Îles +/-	Taiwan+/-	Corée+/-	Chine+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	95 230,48	21 501,01	20 200,43	19 305,41	11 400,02	10 081,34
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	95 230,48	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	677,35	-	-	-	677,35
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	677,35

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	677,35	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	677,35	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	HKD+/-	INR+/-	TWD+/-	KRW+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	25 800,69	21 501,01	19 305,41	11 400,02	16 062,36
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	28,85	-	32,35
Comptes financiers	191,95	-	-	-	37,41
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	25 992,64	21 501,01	19 334,26	11 400,02	16 132,12

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

(1) les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisition temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31-12-2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	61 202,82
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Souscriptions à recevoir	68 915,60
Total des créances	130 118,42
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-239 451,32
Frais de gestion	-49 119,89
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-288 571,21
Total des créances et dettes	-158 452,79

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment,
- Des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière	Actif net	Actions R et R USD : 2,10% TTC maximum Actions I et I USD: 1,05% TTC maximum Actions S USD : 0.90% TTC maximum Actions M : 0.65% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		Actions N : 1.15% TTC maximum Actions MH : 0.70%
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Pour la société de gestion : Néant.
Commission de surperformance	Actif net	Commission prélevée par le dépositaire : Entre 6 et 80 euros TTC selon le pays. Actions R, N et I 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index, converti en euro Actions R USD et I USD 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index Actions M 10% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index, converti en euro Actions S USD, MH Néant.

* Le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est mise en place sur des périodes de référence courant de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante. Les périodes de référence ne peuvent être inférieures à 1 an.

Partie variable liée à la surperformance :

- 15 % TTC de la surperformance des actions N, I, R, I USD, R USD, telle que définie ci-après.
- 10 % TTC de la surperformance des actions M telle que définie ci-après.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du compartiment GemAsia et l'Actif Fictif réalisant la performance de l'indice de référence (MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index) dividendes nets réinvestis et converti en Euros pour les actions « R », « I » et « M » sur la période de référence et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- En cas de performance relative positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 15 % TTC. Précision : L'attention des porteurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance sera prélevée lorsque le fonds dépassera l'indice de référence, même si le fonds enregistre une performance négative.
- En cas de performance relative négative cette sous performance sera reporté sur la période de rattrapage.
- Les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative a progressé plus que l'Actif Fictif au cours de l'exercice. Dès lors que la performance depuis le début de la période de rattrapage dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision de 15% de cette performance est constituée.
- La commission de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.
- La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice et, donc, la provision est remise à zéro tous les ans.
- En cas de rachat d'actions par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.
- Chaque période de sous-performance ouvre une nouvelle période de 1 à 5 ans maximum après laquelle, si cette sous-performance vieille de 5 ans n'a pas été rattrapée, elle peut être oubliée. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. Chaque année de sous-performance relative doit être rattrapée sur une période de 5 ans (ou moins si elle est rattrapée plus vite).

En cas de sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, une réduction de la provision est effectuée à concurrence des dotations constituées depuis le début de chaque période de rattrapage.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

ACTION I

FR0013291879	31-12-2024
Frais fixes	447 928,12
Frais fixes en % actuel	1,05
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION IU

FR0013291895	31-12-2024
Frais fixes	21 269,52
Frais fixes en % actuel	1,05
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION M

FR0013291903	31-12-2024
Frais fixes	258 644,28
Frais fixes en % actuel	0,65
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION N

FR0014002SM7	31-12-2024
Frais fixes	3 846,18
Frais fixes en % actuel	1,15
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION R

FR0013291861	31-12-2024
Frais fixes	282 942,20
Frais fixes en % actuel	2,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION RU

FR0013291887	31-12-2024
Frais fixes	19 778,36
Frais fixes en % actuel	2,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION SU

FR0013291911	31-12-2024
Frais fixes	48,48
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION MH

FR001400CCW5	31-12-2024
Frais fixes	-
Frais fixes en % actuel	-
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31-12-2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31-12-2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	571 624,46	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	571 624,46	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	571 624,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I

FR0013291879	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	249 477,76	-
Total	249 477,76	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION IU

FR0013291895	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	12 716,32	-
Total	12 716,32	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION M

FR0013291903	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	363 650,40	-
Total	363 650,40	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION N

FR0014002SM7	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 722,14	-
Total	1 722,14	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION R

FR0013291861	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-54 012,78	-
Total	-54 012,78	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION RU

FR0013291887	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 970,43	-
Total	-1 970,43	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION SU

FR0013291911	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	41,05	-
Total	41,05	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION MH

FR001400CCW5	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 954 822,21	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-1 954 822,21	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 954 822,21	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I

FR0013291879	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-863 622,31	-
Total	-863 622,31	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION IU

FR0013291895	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-44 021,30	-
Total	-44 021,30	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION M

FR0013291903	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-759 883,05	-
Total	-759 883,05	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION N

FR0014002SM7	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-7 123,59	-
Total	-7 123,59	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION R

FR0013291861	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-270 200,72	-
Total	-270 200,72	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION RU

FR0013291887	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-9 856,77	-
Total	-9 856,77	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION SU

FR0013291911	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-114,47	-
Total	-114,47	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION MH

FR001400CCW5	31-12-2024	*29-12-2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			95 230 482,46	99,46
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			95 230 482,46	99,46
Assurance vie			3 502 735,47	3,66
AIA GROUP LTD -H-	HKD	210 000	1 470 065,28	1,54
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	355 000	2 032 670,19	2,12
Automobiles			3 586 728,33	3,75
BYD COMPANY LTD	CNY	57 000	2 131 674,21	2,23
HYUNDAI MOTOR	KRW	10 500	1 455 054,12	1,52
Banques			15 667 066,23	16,36
BANK CENTRAL ASIA	IDR	2 300 000	1 333 332,93	1,39
DBS GROUP HOLDINGS LTD	SGD	78 000	2 414 101,66	2,52
HDFC BANK LTD	INR	210 000	4 199 232,56	4,38
ICICI BANK LTD	INR	282 000	4 076 591,47	4,26
KB FINANCIAL GROUP	KRW	24 000	1 300 528,16	1,36
PT BANK RAKYAT INDONESIA	IDR	5 000 000	1 222 334,20	1,28
VIETNAM TECHNOLOGICAL AND COMMERCIAL JOINT STOCK BANK	VND	1 200 000	1 120 945,25	1,17
Boissons non alcoolisées			1 944 479,22	2,03
VARUN BEVERAGES LTD	INR	270 000	1 944 479,22	2,03
Composants électriques			2 151 801,80	2,25
KEI INDUSTRIES INR10	INR	43 000	2 151 801,80	2,25
Composants et équipements électriques			5 438 848,53	5,68
HON HAI PRECISION INDUSTRY	TWD	325 000	1 761 128,54	1,84
POLYCAB INDIA LTD	INR	17 000	1 394 448,03	1,46
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY	HKD	160 000	1 369 723,34	1,43
UNIMICRON TECHNOLOGY CORP	TWD	220 000	913 548,62	0,95
Détaillants et grossistes Alimentation			864 504,36	0,90
C.P. ALL PCL FOREIGN	THB	550 000	864 504,36	0,90
Distributeurs diversifiés			3 278 582,53	3,42
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	320 000	3 278 582,53	3,42
Distribution de gaz			1 111 097,30	1,16
ENN ENERGY HOLDINGS LTD	HKD	160 000	1 111 097,30	1,16
Édition			1 058 464,44	1,10
PINDUODUO INC ADR	USD	11 300	1 058 464,44	1,10
Équipements de technologie de production			484 277,28	0,51
ASMPT LIMITED	HKD	52 000	484 277,28	0,51

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
Équipements de télécommunications			6 364 529,86	6,65
BHARTI AIRTEL LTD	INR	127 000	2 274 387,62	2,38
QUANTA COMPUTER	TWD	220 000	1 859 492,57	1,94
XIAOMI CORPORATION CLASS B	HKD	520 000	2 230 649,67	2,33
Équipements électroniques			6 262 093,02	6,54
DELTA ELECTRONIC INDUSTRIAL INC	TWD	110 000	1 394 619,43	1,46
NARI TECHNOLOGY DEVELOPMEN-A	CNY	625 000	2 085 483,32	2,18
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	80 000	2 781 990,27	2,90
Expert en finance			2 183 350,87	2,28
SHRIRAM FINANCE LIMITED	INR	67 000	2 183 350,87	2,28
Habillement et accessoires			2 717 014,92	2,84
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	105 000	1 016 381,72	1,06
HERMES INTERNATIONAL	EUR	500	1 161 000,00	1,21
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	HKD	70 000	539 633,20	0,57
Internet			7 982 999,08	8,34
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	108 600	5 630 861,05	5,88
ZOMATO LIMITED	INR	750 000	2 352 138,03	2,46
Matériaux et accessoires de construction			1 700 122,06	1,77
BEIJING ORIENTAL YUHONG WATERPROOF TECHNOLOGY CO LTD	CNY	989 974	1 700 122,06	1,77
Matériels informatiques			1 504 009,95	1,57
LENOVO GROUP LTD -H-	HKD	1 200 000	1 504 009,95	1,57
Outillage industriel			2 131 393,72	2,23
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLOGY CO LTD	CNY	275 000	2 131 393,72	2,23
Produits ménagers durables			515 660,55	0,54
SAMSONITE INTERNATIONAL SA	HKD	192 000	515 660,55	0,54
Semi conducteurs			18 264 522,07	19,07
KING YUAN ELECTRONICS	TWD	415 000	1 362 739,47	1,42
MEDIATEK INC	TWD	60 000	2 500 331,32	2,61
SK HYNIX INC	KRW	43 000	4 887 896,77	5,10
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	TWD	300 500	9 513 554,51	9,94
Services d'éducation			1 217 283,18	1,27
NEW ORIENTAL EDUCATION AND TECHNOLOGY GROUP INC	HKD	200 000	1 217 283,18	1,27
Services d'investissements			1 136 313,34	1,19
HKG EXCHANGES & CLEARING LTD -H-	HKD	31 000	1 136 313,34	1,19
Services spécialisés aux consommateurs			2 263 475,29	2,36
MEITUAN	HKD	120 000	2 263 475,29	2,36
Télécommunications filaires			974 546,36	1,02
KT	KRW	34 000	974 546,36	1,02
Véhicules commerciaux et camions			924 582,70	0,97
EICHER MOTOR LTD	INR	17 000	924 582,70	0,97
Total			95 230 482,46	99,46

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total				-
Options				
Sous total				-
Swaps				
Sous total				-
Autres instruments				
Sous total				-
Total				-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	95 230 482,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	807 469,11
Autres passifs (-)	-288 571,21
Total = actif net	95 749 380,36

INFORMATIONS SFDR

ANNEXE IV

**MODELE D'INFORMATIONS PERIODIQUES POUR LES PRODUITS FINANCIERS VISES A
L'ARTICLE 8, PARAGRAPHE 1, 2**

**ET 2 BIS, DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 ET A L'ARTICLE 6, PREMIER ALINEA, DU
REGLEMENT (UE) 2020/852**

Dénomination du produit : GEMASIA

Identifiant d'entité juridique : 969500W9WJSGOAGUWR10

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

 Oui

 Non

 Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

 Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 26,6% d'investissements durables

 dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

 ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

 dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

 ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

 ayant un objectif social

 Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

 Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**


Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La stratégie d'investissement responsable est basée sur des critères ESG mettant en évidence les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier, telles que la prise en compte par les entreprises des risques environnementaux, la réduction de l'impact environnemental des entreprises en matière de pollution de l'air, l'amélioration des conditions de travail, la promotion de la parité homme/femme, la protection des employés.

L'indice de référence du produit financier est le MSCI AC Asia ex Japan. L'indice ne promeut pas de caractéristiques environnementales et sociales spécifiques.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Dans le cadre de ce produit financier, la recherche sur les critères environnementaux et sociaux est réalisée grâce à la publication officielle des entreprises, aux échanges des équipes de gestion du fonds avec les équipes dirigeantes de ces dites entreprises ainsi qu'avec l'appui des agences de notation telles que MSCI. Toutes les entreprises promues par le produit financier sont notées et analysées en interne.

L'activité de l'entreprise est le point de départ de l'analyse environnementale. Du fait de sa thématique d'investissement le produit financier investit dans les entreprises peu nuisibles à l'environnement.

Les principaux indicateurs environnementaux sont les suivants :

Intensité Carbone ou WACI (*Weighted Average Carbon Intensity*). Cet indicateur mesure les émissions de CO2 rapportés au chiffre d'affaires de l'entreprise. Nos calculs s'appuient sur les données de MSCI.

En décembre 2024, le WACI du portefeuille de GemAsia s'élevait à 346,8 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires et 65,7% des entreprises de GemAsia avaient un WACI inférieur de 20% au niveau de l'indice de référence.

Objectif d'Émissions ZERO de CO2 (Net Zéro) : avec la signature des Accords de Paris, un certain nombre de pays se sont engagés à réduire et, à terme, à neutraliser les émissions de CO2 de leur pays. Un nombre croissant d'entreprises suit ces recommandations.

En décembre 2024, 68,3% des entreprises en portefeuille de GemAsia se sont fixées un objectif Net Zéro.

Émissions de GES Scope 1 & 2 : les émissions de CO2 sont réparties en 3 groupes de mesurabilité. Le Scope 1 regroupe les émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication des produits et services. Le Scope 2 regroupe les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit ou service.

En décembre 2024, 98,3% des entreprises en portefeuille de GemAsia divulguaient leurs émissions Scope 1 & 2.

Consommation et production d'énergie : lors de l'analyse de l'entreprise les équipes de gestion prennent en considération dans la notation la source d'énergie utilisée dans le processus de production et/ou la contribution des produits à l'énergie renouvelable.

Les principaux indicateurs sociaux sont les suivants :

Taux de formation : le produit financier promeut l'éducation continue des employés et leur bien-être. Ainsi, un taux de formation de 20h au minimum par an et par employé est requis afin qu'une société soit qualifiée d'investissement durable.

En décembre 2024, les entreprises en portefeuille de GemAsia fournissaient en moyenne 42h de formation par employé.

Parité hommes/femmes : le produit financier s'engage à promouvoir la participation des femmes au monde du travail. Ainsi une entreprise est considérée comme étant un investissement durable à partir du moment où le nombre de femmes employées est supérieur à 20% de la base salariale. Aussi nous surveillons la part des femmes au conseil d'administration et pour toute entreprise où la part de femmes est inférieure à 20%, nous nous engageons à voter « contre » la nomination d'un membre masculin lors des Assemblées Générales.

En décembre 2024, la part des femmes employées dans les entreprises du portefeuille de GemAsia s'élevait à 31% en moyenne et la part des femmes au niveau des conseils d'administration était de 20,6% en moyenne.

Droit de l'homme : avec l'appui de la plateforme **MSCI**, le produit financier exclut toute société avec une controverse **sévère de niveau 0/10** en matière de droit de l'homme.

- **... Et par rapport aux périodes précédentes ?**

Environnement :

Intensité Carbone ou WACI (Weighted Average Carbon Intensity) :

En décembre 2024, le WACI du portefeuille de GemAsia s'élevait à 346 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires et 65,7% des entreprises en portefeuille de GemAsia ont un WACI inférieur de 20% au niveau de l'indice de référence. En décembre 2023, le WACI de GemAsia s'élevait à 239 tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires. Cette hausse par rapport à 2023 est multifactorielle et s'inscrit dans un contexte de reprise économique mondiale. Lors de nos échanges avec les entreprises en portefeuille, nous avons constaté que l'augmentation de leurs émissions par rapport à l'année précédente était due à l'intensification de leur activité économique. Par ailleurs, nous avons utilisé un nouvel outil pour le calcul du WACI à fin décembre 2024, ce qui peut également expliquer cette hausse.

Objectif Zéro Carbone :

En décembre 2024, 68,3% des entreprises en portefeuille de GemAsia se sont engagées à devenir Zéro Carbone à moyen ou à long terme. En décembre 2023, la part des entreprises ayant un objectif Zéro Carbone s'élevait à 70,8% des entreprises en portefeuille de GemAsia. De plus en plus d'entreprises annoncent leur volonté de devenir neutres en carbone. Toutefois, nous vérifions en interne que cet engagement soit renforcé par la publication d'une feuille de route, la mise en place d'outils, ou encore la prise d'initiatives prouvant la faisabilité de leurs plans. La légère baisse peut être attribuer à un changement d'allocation au sein du portefeuille.

Social :

Taux de formation :

En décembre 2024, les entreprises du portefeuille de GemAsia ont effectué en moyenne 42h de formation par employé. En décembre 2023, le nombre d'heures de formation en moyenne par employé était de 48h. Cette légère baisse reflète une adaptation aux nouvelles priorités opérationnelles engendrées par une hausse de l'activité économique des entreprises, qui ont pour beaucoup réduit le temps de formation de leurs employés.

Parité hommes/femmes :

En décembre 2024, 78% des entreprises en portefeuille de GemAsia comptaient au moins 20% de femmes parmi leur base d'employés. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année 2023 où 74% des entreprises de GemAsia comptaient au moins 20% de femmes parmi leur base d'employés. Cette hausse est due à plusieurs facteurs, notamment l'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans les secteurs en croissance et un marché du travail de plus en plus concurrentiel. De plus, un changement dans l'allocation du portefeuille a également contribué à cette tendance.

GemAsia – Annexe IV SFDR Article 8

Janvier 2025

En décembre 2024, la part des femmes au conseil d'administration des entreprises du portefeuille de GemAsia était de 20,6% en moyenne. En décembre 2023, la part des femmes aux conseils d'administration au sein de GemAsia était de 18,4%. Cette augmentation reflète une tendance mondiale et des initiatives telles que l'obligation pour les entreprises cotées à Hong Kong d'avoir au moins une femme au sein de leur conseil d'administration. Pour rappel, nous nous engageons à voter contre la nomination d'un directeur masculin lors des Assemblées Générales lorsque la part des femmes au conseil d'administration est inférieure à 20%.

Décembre 2023

	Indicateur	GemAsia	Benchmark
E	Intensité carbone - WACI Moyenne pondérée des intensités carbone (tonnes CO2/M d'euros de CA)	239	471
	% sociétés couvertes	98%	99%
G	Taux de féminisation du board	18,4%	18,1%
	% sociétés couvertes	100%	97%

Source: S&P Global, Gemway Assets

	Indicateur	GemAsia	Benchmark
E	Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	98	446
	Empreinte carbone C/R (tonnes CO2/M d'euros de CA)	260	583
	% sociétés couvertes	98%	99%
S	Nombre d'heures de formation par salarié	49	45
	% sociétés couvertes	#REF!	65%
G	Indépendance du board	52,0%	52,3%
	% sociétés couvertes	100%	97%
DH*	% du fonds engagé dans des controverses	Categorie 5: 0%	

*DH: Droit Humain

Source: S&P Global, Gemway Assets

Décembre 2022

	Indicateur	GemAsia	Benchmark
E	Intensité carbone - WACI Moyenne pondérée des intensités carbone (tonnes CO2/M d'euros de CA)	281	582
	% sociétés couvertes	100%	99%
G	Taux de féminisation du board	17,9%	16,0%
	% sociétés couvertes	100%	98%

Source: Trucost, Gemway Assets

	Indicateur	GemAsia	Benchmark
E	Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	95	484
	Empreinte carbone C/R (tonnes CO2/M d'euros de CA)	260	732
	% sociétés couvertes	100%	99%
S	Nombre d'heures de formation par salarié	35	33
	% sociétés couvertes	76%	61%
G	Indépendance du board	53,6%	49,0%
	% sociétés couvertes	100%	98%
DH*	% du fonds engagé dans des controverses	Categories 5: 0%	

*DH: Droit Humain

Source: Trucost, Gemway Assets

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs d'investissements durables qu'entendait partiellement réaliser le produit financier sont de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unis. L'attention est portée notamment sur cinq objectifs en particulier. L'adoption des ODD est recommandée systématiquement auprès des entreprises émergentes. Ils sont évalués par la portée de leur engagement en s'appuyant sur l'assistance de partenaires spécialisés tels que MSCI. Les ODD sont pris en compte à la fois au niveau opérationnel et au niveau des produits et services.

Les principaux ODD de ce fonds sont :

- **ODD 5 : Bonne santé et bien-être** : 24,79% du portefeuille de GemEquity est aligné avec cet ODD.
- **ODD 8 : Travail décent et croissance économique** : 39,22% du portefeuille de GemEquity est aligné avec cet ODD.
- **ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure** : 21,26% du portefeuille de GemEquity est aligné avec cet ODD.
- **ODD 10 : Inégalités réduites** : 41,27% du portefeuille de GemEquity est aligné avec cet ODD.

GemAsia – Annexe IV SFDR Article 8

Janvier 2025

- **ODD 12 : Consommation et production responsables** : 29,91% du portefeuille de GemEquity est aligné avec cet ODD.

Le fonds a également pour l'objectif d'encourager les entreprises en matière de développement durable et de renforcer leur engagement. Par exemple, sur l'aspect social, la promotion de la parité des sexes est considérée comme une pierre angulaire, ainsi que la réduction des émissions de GES concernant l'engagement environnemental.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ? [Inclure lorsque le produit financier comprend des investissements durables]***

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social (DNSH), Gemway Assets a établi une liste d'exclusions normatives et sectorielles : armements controversés, équipement militaire, hydrocarbures non conventionnels, technologie du génome, pornographie, production de tabac, exploration dans le charbon, huile de palme, biocide, controverses MSCI de niveau 0/10.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Gemway Assets, étant une société de gestion employant moins de 500 salariés, prend en compte les PAI (Principaux Adverse Impacts) sur une base volontaire. En tant que telle, la société de gestion n'est pas tenue de considérer les incidences négatives en matière de durabilité. Toutefois, lorsqu'elle décide de ne pas appliquer les dispositions de la réglementation, elle est tenue d'en expliquer les raisons, conformément au principe du « Comply or Explain ».

Dans ce cadre, le Compartiment n'est actuellement pas tenu de prendre en compte les incidences négatives. Compte tenu de la zone géographique concernée, à savoir les pays émergents, les informations disponibles manquent de transparence comparative à celles des régions où la législation de reporting est en vigueur. Nous avons donc décidé de ne pas publier les PAI en 2024, estimant que la qualité des données n'était pas suffisante et que notre liste d'exclusions offrait une protection efficace contre les principales incidences négatives des secteurs les plus à risque.

En parallèle, nous avons travaillé à améliorer la qualité des données en collaboration avec différents fournisseurs, notamment MSCI. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits du niveau de qualité des données accessibles et publierons les PAI au cours de l'année 2025 pour la période se terminant en décembre 2024.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :**

Les gérants de portefeuilles contrôlent l'alignement des entreprises dans lesquelles le produit financier investit sur les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, et les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Le produit financier s'appuie sur les données publiées par le fournisseur MSCI.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le produit financier n'a pas établi de seuil minimum. En revanche, à fin décembre 2024, aucune entreprise du portefeuille n'est non alignée sur les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies (source : MSCI).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. Nous publierons les PAI au cours de l'année 2025 pour la période se terminant en décembre 2024.

Concrètement, nous nous appuyons sur une combinaison de politiques d'exclusion normatives et sectorielles, d'intégration des notations ESG dans le processus d'investissement, ainsi que sur des approches d'engagement et de vote :

- Exclusion : Nous avons formalisé une politique d'exclusion rigoureuse, incluant l'exclusion des secteurs les plus problématiques et des entreprises affichant un niveau de controverse très élevé.
- Intégrations des facteurs ESG : Nous intégrons les facteurs ESG dans nos décisions d'investissement en nous appuyant sur notre système de notation propriétaire, ESGEM, pour tous les titres en portefeuille. Nous appliquons une approche Best-In-Class à tous nos fonds et respectons strictement notre politique d'exclusion sectorielle et normative.
- Controverses : Nous assurons un suivi régulier des controverses, en vérifiant leur évolution et leur gravité grâce aux données fournies par MSCI. Ce suivi est périodiquement contrôlé par notre RCCI. En plus d'exclure les entreprises présentant le niveau de controverse le plus sévère (0/10 sur MSCI), nous entretenons des échanges réguliers avec ces entreprises pour les inciter à modifier leurs comportements ou à améliorer leur communication avec les agences de notation.
- Engagement : L'engagement est un processus ciblé visant à influencer les activités et les comportements des entreprises en portefeuille. Nous estimons que le dialogue actionnarial est le moyen le plus efficace d'agir. À cette fin, nous organisons des entretiens individuels avec les entreprises pour discuter de leurs pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. De plus, nous participons ponctuellement à des initiatives collectives proposées par la plateforme d'engagement collaboratif des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).
- Vote : Nous nous engageons à exercer notre droit de vote lors d'au moins deux tiers des assemblées générales des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Nous examinons avec attention toutes les résolutions pouvant être défavorables aux intérêts de l'entreprise ou des actionnaires minoritaires. Nous sommes particulièrement vigilants sur les questions relatives à la qualité de la gouvernance, ainsi qu'aux enjeux environnementaux, comme stipulé dans notre Politique de vote.



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

Les dix principaux investissements de GemAsia à fin décembre 2024 sont les suivants :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TSMC	Semiconducteurs	9,94%	Taiwan
Tencent	Médias et services interactifs	5,88%	Chine
SK Hynix	Semiconducteurs	5,10%	Corée du Sud
HDFC Bank	Banques	4,39%	Inde
ICICI Bank	Banques	4,26%	Inde
Alibaba	Biens de consommation discrétionnaires	3,42%	Hong Kong
Samsung Electronics	Matériel technologique	2,91%	Corée du Sud
MediaTek	Semiconducteurs	2,61%	Taiwan
DBS Group	Banques	2,52%	Singapour
Zomato	Restauration	2,46%	India



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

GemAsia a investi à 26,6% dans des entreprises durables, conformément à notre définition (20 % de femmes au minimum dans la main-d'œuvre, au moins 20 heures de formation, entreprises publiant leurs émissions de Scope 1+2, WACI inférieur de 20 % à celui de l'indice de référence et objectif net zéro).

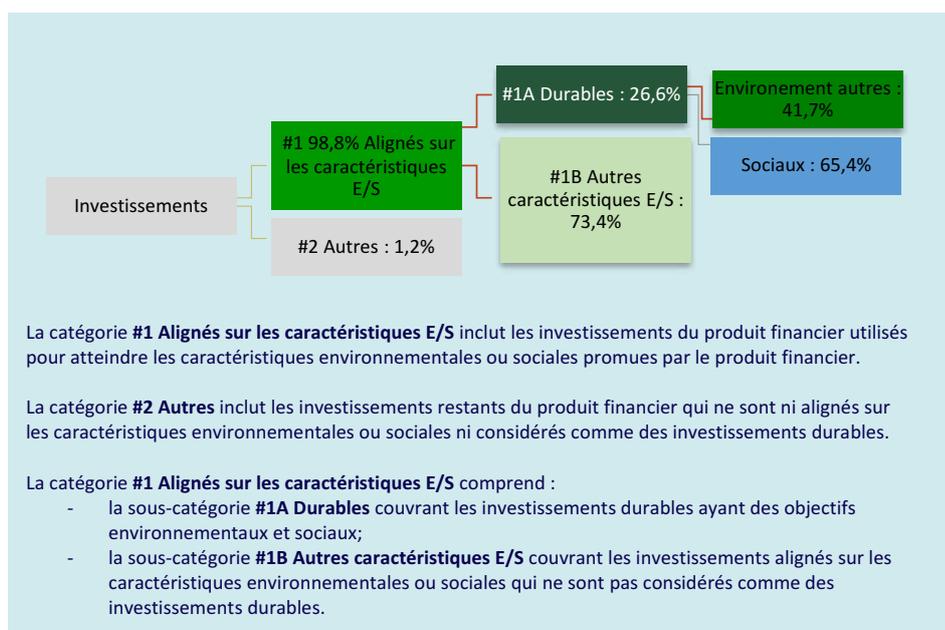
- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'ensemble du portefeuille fait l'objet d'une analyse ESG par le biais d'une exclusion normative et sectorielle et d'une exclusion Best In Class. Nous considérons que GemAsia est « aligné » à 98,8% selon le processus ESG en place - donc dans des investissements qui sont alignés avec les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Nous considérons que les entreprises impliquées dans les énergies fossiles et les mines ne sont pas alignées (#2 Autres), soit 1,2% du portefeuille.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:
La Croissance Pérenne

GemAsia est investi à 26,6% dans des entreprises durables (#1A Durables) selon notre définition (20% minimum de femmes parmi les employés, au moins 20H de formation ; entreprises publiant leurs émissions Scope 1+2 ; WACI 20% en dessous du benchmark et objectif Net zero). Si nous considérons uniquement les critères sociaux, 65,4% de GemAsia atteint les deux objectifs sociaux. Si nous considérons uniquement les critères environnementaux, 41,7% de GemAsia atteint les trois objectifs environnementaux.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les 10 principaux secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés sont les suivants :

- Technologie
- Consommation Durable
- Banques
- Autres services financiers
- Industrie
- Media et Internet
- Télécommunications
- Consommation Courante
- Métaux et Matériaux
- Service Collectifs



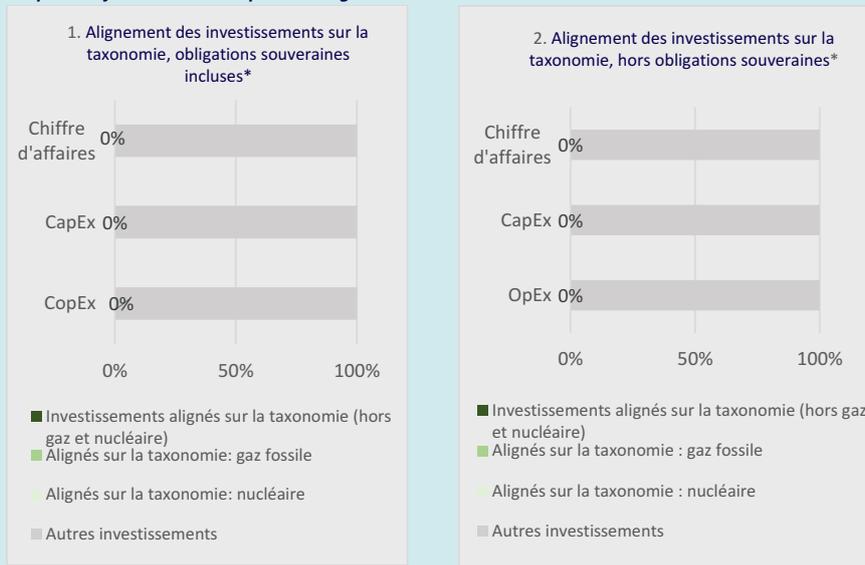
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

GemAsia peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, néanmoins les investissements de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. **GemAsia s'engage à un alignement de 0% avec la Taxonomie européenne.**

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

Oui
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités **habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités **transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion minimale des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE est de 20% pour l'exercice 2024. Pour l'exercice 2023, la proportion minimale était de 15%. **En décembre 2024, les autres investissements environnementaux représentaient 41,7% de GemAsia.**



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La proportion minimale des investissements socialement durables est de 20% pour l'exercice 2024. Pour l'exercice 2023, la proportion minimale était de 15%. **En décembre 2024, les investissements socialement durables représentaient 65,4% de GemAsia.**



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements sous la rubrique "#2 Autres" sont liés aux énergies fossiles et à l'exploitation minière ainsi que le cash. Étant donné que l'ensemble du portefeuille est soumis à l'approche "best in Class", les entreprises investies dans ces deux secteurs sont également sélectionnées en fonction des critères ESG. Les analyses environnementales et sociales sont particulièrement rigoureuses dans ces secteurs.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Rencontres ESG

En 2024, nous avons mené environ 30 entretiens portant exclusivement sur les questions ESG. Pour cela, nous utilisons un propre questionnaire, ajusté en fonction de l'activité de l'entreprise et du niveau de transparence actuel. Néanmoins, des questions telles que l'égalité des sexes et les problèmes de gouvernance restent au cœur de notre discussion.

Engagement de vote

En 2024, Gemway Assets a exercé ses droits de vote lors de 112 assemblées générales, soit 84% de toutes les assemblées générales possibles. Ce chiffre est largement supérieur à notre engagement de voter lors des deux tiers des assemblées générales possibles. Ce niveau d'engagement est particulièrement significatif dans la classe d'actifs des actions émergentes.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur Les indices de l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

—

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023



comptes annuels

BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	111 190 517,35	125 704 527,17
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	111 190 517,35	125 704 527,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	255 385,43	47 712,15
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	255 385,43	47 712,15
Comptes financiers	338 815,18	3 401 790,41
Liquidités	338 815,18	3 401 790,41
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	111 784 717,96	129 154 029,73

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	125 906 091,18	137 062 122,41
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 706 354,39	-9 151 355,83
• Résultat de l'exercice	456 663,26	729 215,43
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	111 656 400,05	128 639 982,01
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	128 317,91	514 047,72
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	128 317,91	514 047,72
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	111 784 717,96	129 154 029,73

HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	42 080,93	6 948,58
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 684 595,90	2 256 822,62
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 726 676,83	2 263 771,20
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 103,71	-10 746,17
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 103,71	-10 746,17
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 725 573,12	2 253 025,03
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 265 109,58	-1 506 040,63
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	460 463,54	746 984,40
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 800,28	-17 768,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	456 663,26	729 215,43

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

- Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

- Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats.

- La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

- Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

- Les actions et les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits de la base de données Finalim et Bloomberg en fonction de leur place de cotation. Les possibilités de recherche sont complétées par "Fin'xs" de Télékurs et "Securities 3000" de Reuters :

- Asie-Océanie : extraction à 12 h pour une cotation au cours de clôture du jour.

- Amérique : extraction à 9 h pour une cotation au cours de clôture de la veille.

- extraction à 16 h 45 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.

- Europe sauf France : extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.

- extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
extraction à 9 h pour une cotation au cours de J-1.
- France : extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.
 - Contributeurs : extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.
 - Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour. Les positions sur les marchés à terme conditionnel à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.
 - Asie – Océanie : extraction à 12 h
 - Amérique : extraction J+1 à 9 h
 - Europe (sauf France) : extraction à 19 h 30
 - France : extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

- Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé.
- La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.
- La devise de comptabilité de la SICAV est en EUR pour les actions « R », « I », « M » et « N » et en USD pour les actions « R USD » et « I USD » et « S USD » et « MH ».

Le programme Renminbi Qualified Foreign Institutional Investor permettant d'investir directement sur les marchés de actions chinoises autorise actuellement à transformer du RMB offshore (CNH) en RMB onshore (CNY) et vice-versa sans application d'un taux de change. Le CNH sert par ailleurs de devise pivot entre les devises de classes USD et EUR et le CNY. Il ne peut être donné aucune assurance qu'à l'avenir la possibilité de transformer du CNH en CNY et vice-versa sans application d'un taux de change sera maintenue.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment,
- Des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière	Actif net	Actions R et R USD : 2,10% TTC maximum Actions I et I USD: 1,05% TTC maximum Actions S USD : 0.90% TTC maximum Actions M : 0.65% TTC maximum Actions N : 1.15% TTC maximum Actions MH : 0.70%
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Pour la société de gestion : Néant.
Commission de surperformance	Actif net	Commission prélevée par le dépositaire : Entre 6 et 80 euros TTC selon le pays. Actions R, N et I 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index, converti en euro Actions R USD et I USD 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index Actions M 10% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index, converti en euro Actions S USD, MH Néant.

* Le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est mise en place sur des périodes de référence courant de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante. Les périodes de référence ne peuvent être inférieures à 1 an.

Partie variable liée à la surperformance :

- 15 % TTC de la surperformance des actions N, I, R, I USD, R USD, telle que définie ci-après.
- 10 % TTC de la surperformance des actions M telle que définie ci-après.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du compartiment GemAsia et l'Actif Fictif réalisant la performance de l'indice de référence (MSCI AC Asia ex Japan Markets Net Total Return USD Index) dividendes nets réinvestis et converti en Euros pour les actions « R », « I » et « M » sur la période de référence et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- En cas de performance relative positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 15 % TTC. Précision : L'attention des porteurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance sera prélevé lorsque le fonds dépassera l'indice de référence, même si le fonds enregistre une performance négative.
- En cas de performance relative négative cette sous performance sera reporté sur la période de rattrapage.
- Les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative a progressé plus que l'Actif Fictif au cours de l'exercice. Dès lors que la performance depuis le début de la période de rattrapage dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision de 15% de cette performance est constituée.
- La commission de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur

liquidative.

- La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice et, donc, la provision est remise à zéro tous les ans.
- En cas de rachat d'actions par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.
- Chaque période de sous-performance ouvre une nouvelle période de 1 à 5 ans maximum après laquelle, si cette sous-performance vieille de 5 ans n'a pas été rattrapée, elle peut être oubliée. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. Chaque année de sous-performance relative doit être rattrapée sur une période de 5 ans (ou moins si elle est rattrapée plus vite).

En cas de sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, une réduction de la provision est effectuée à concurrence des dotations constituées depuis le début de chaque période de rattrapage.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

2 évolutionactif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	128 639 982,01	162 599 117,67
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	40 820 739,79	31 647 613,30
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-56 101 622,88	-30 593 501,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 908 171,47	6 776 845,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 911 426,35	-21 983 140,39
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-359 862,10	-542 979,55
Différences de change	-5 283 619,45	2 982 051,53
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	17 483 574,02	-22 993 008,97
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-57 328,37	-17 540 902,39
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-17 540 902,39	5 452 106,58
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	460 463,54	746 984,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	111 656 400,05	128 639 982,01

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	338 815,18
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	338 815,18	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	INR	HKD	TWD	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	25 565 501,96	25 535 442,83	16 653 078,56	41 805 514,00
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	36 470,39	79 223,42
Comptes financiers	-	16 634,15	-	40 723,74
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	255 385,43
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes reglements differes	139 691,62
Coupons a recevoir	115 693,81
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	128 317,91
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
RACHAT à payer	84 858,02
Frais provisionnes	43 459,89
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
ACTION MH / FR001400CCW5	-	-	-	-
ACTION I / FR0013291879	303 027,092	34 915 691,57	165 968,981	18 954 144,47
ACTION IU / FR0013291895	12 280	1 273 643,55	118 013,51	12 185 616,32
ACTION M / FR0013291903	9 276	1 129 326,57	108 974	12 725 346,09
ACTION N / FR0014002SM7	198,965	14 999,97	1 581,233	122 741,71
ACTION R / FR0013291861	31 087,892	3 425 897,00	111 206,03	11 856 627,46
ACTION RU / FR0013291887	616,245	61 181,13	2 494,88	257 146,83
ACTION SU / FR0013291911	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
ACTION MH / FR001400CCW5		-		-
ACTION I / FR0013291879		-		-
ACTION IU / FR0013291895		-		-
ACTION M / FR0013291903		-		-
ACTION N / FR0014002SM7		-		-
ACTION R / FR0013291861		-		-
ACTION RU / FR0013291887		-		-
ACTION SU / FR0013291911		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
ACTION MH / FR001400CCW5		-		-
ACTION I / FR0013291879		-		-
ACTION IU / FR0013291895		-		-
ACTION M / FR0013291903		-		-
ACTION N / FR0014002SM7		-		-
ACTION R / FR0013291861		-		-
ACTION RU / FR0013291887		-		-
ACTION SU / FR0013291911		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
ACTION MH / FR001400CCW5		-		-
ACTION I / FR0013291879		-		-
ACTION IU / FR0013291895		-		-
ACTION M / FR0013291903		-		-
ACTION N / FR0014002SM7		-		-
ACTION R / FR0013291861		-		-
ACTION RU / FR0013291887		-		-
ACTION SU / FR0013291911		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie d'action :	
----------------------	--

ACTION MH / FR001400CCW5	-
ACTION I / FR0013291879	1,05
ACTION IU / FR0013291895	1,05
ACTION M / FR0013291903	0,65
ACTION N / FR0014002SM7	1,15
ACTION R / FR0013291861	2,10
ACTION RU / FR0013291887	2,10
ACTION SU / FR0013291911	0,90

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie d'action :	
----------------------	--

ACTION MH / FR001400CCW5	-
ACTION I / FR0013291879	-
ACTION IU / FR0013291895	-
ACTION M / FR0013291903	-
ACTION N / FR0014002SM7	-
ACTION R / FR0013291861	-
ACTION RU / FR0013291887	-
ACTION SU / FR0013291911	-

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	456 663,26	729 215,43
Total	456 663,26	729 215,43

ACTION I / FR0013291879	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	182 965,73	191 355,18
Total	182 965,73	191 355,18
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION IU / FR0013291895	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 531,39	71 544,88
Total	7 531,39	71 544,88
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION M / FR0013291903	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	367 310,14	597 044,44
Total	367 310,14	597 044,44
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION N / FR0014002SM7	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	926,44	2 108,02
Total	926,44	2 108,02
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION R / FR0013291861	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-95 543,26	-126 434,44
Total	-95 543,26	-126 434,44
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION RU / FR0013291887	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6 553,98	-6 440,14
Total	-6 553,98	-6 440,14
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ACTION SU / FR0013291911	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	26,80	37,49
Total	26,80	37,49
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 706 354,39	-9 151 355,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-14 706 354,39	-9 151 355,83

ACTION I / FR0013291879	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 287 138,38	-2 327 564,51
Total	-6 287 138,38	-2 327 564,51
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION IU / FR0013291895	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-258 794,88	-870 243,72
Total	-258 794,88	-870 243,72
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION M / FR0013291903	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 138 206,13	-4 184 968,46
Total	-6 138 206,13	-4 184 968,46
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
ACTION N / FR0014002SM7	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-43 261,19	-31 415,48
Total	-43 261,19	-31 415,48
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
ACTION R / FR0013291861	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 851 301,83	-1 652 625,39
Total	-1 851 301,83	-1 652 625,39
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

ACTION RU / FR0013291887	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-126 997,11	-84 179,92
Total	-126 997,11	-84 179,92
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
ACTION SU / FR0013291911	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-654,87	-358,35
Total	-654,87	-358,35
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du Compartiment de la SICAV au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 14 décembre 2017.

Devise					
EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	111 656 400,05	128 639 982,01	162 599 117,67	88 746 251,95	50 999 758,06

ACTION I / FR0013291879	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	422 476,449	285 418,338	285 707,874	159 944,967	121 322,53
Valeur liquidative	112,97	114,64	144,85	138,64	106,32
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-14,44	-7,48	8,55	12,80	-0,13

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION IU / FR0013291895	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	20 583	126 316,51	122 516,51	2 233	40
Valeur liquidative	105,45	103,30	139,16	143,02	100,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-12,20	-6,32	7,46	10,64	-0,12

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION M / FR0013291903	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	400 005	499 703	517 987	378 267	351 000
Valeur liquidative	116,72	117,97	148,47	141,43	107,44
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-14,42	-7,18	9,48	14,14	0,48

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION N / FR0014002SM7	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	4 268,139	5 650,407	3 794,931	-	-
Valeur liquidative	76,9	78,12	98,81	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-9,91	-5,18	4,69	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION R / FR0013291861	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	130 947,703	211 065,841	192 514,431	91 501,29	2 494,715
Valeur liquidative	106,77	109,49	139,80	135,03	104,43
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-14,86	-8,42	6,97	11,60	-0,99

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION RU / FR0013291887	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	9 543,485	11 422,12	15 317,934	3 507,941	1 200,00
Valeur liquidative	111,03	109,92	149,64	155,62	110,83
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-13,99	-7,93	6,48	10,47	1,91

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ACTION SU / FR0013291911	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	5	5	5	5	5
Valeur liquidative	1 099,28	1 075,32	1 446,42	1482,71	1 019,48
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-125,61	-64,17	81,44	135,08	7,11

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	570 000,00	4 495 810,01	HKD	4,03
KYG017191142	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	PROPRE	385 000,00	3 373 552,63	HKD	3,02
KYG040111059	ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	PROPRE	215 000,00	1 887 669,95	HKD	1,69
ID1000109507	BANK CENTRAL ASIA	PROPRE	9 500 000,00	5 243 299,67	IDR	4,70
CNE100000CS3	BEIJING ORIENTAL YUHONG WATERPROOF TECHNOLOGY CO LTD	PROPRE	430 000,00	1 052 483,97	CNY	0,94
INE397D01024	BHARTI AIRTEL LTD	PROPRE	52 000,00	583 783,53	INR	0,52
CNE100001526	BYD COMPANY LTD	PROPRE	115 000,00	2 902 744,67	CNY	2,60
TW0002308004	DELTA ELECTRONIC INDUSTRIAL INC	PROPRE	195 000,00	1 809 092,74	TWD	1,62
CNE100000PH8	GLODON COMPANY LTD	PROPRE	230 000,00	502 556,00	CNY	0,45
TW0002368008	GOLD CIRCUIT ELECTRONICS LTD	PROPRE	185 000,00	1 193 484,81	TWD	1,07
US44332N1063	H WORLD GROUP LIMITED	PROPRE	33 000,00	998 796,22	USD	0,89
INE040A01034	HDFC BANK LTD	PROPRE	350 000,00	6 506 662,33	INR	5,83
INE795G01014	HDFC LIFE INSURANCE COMPANY LTD	PROPRE	240 000,00	1 688 102,21	INR	1,51
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	850,00	1 630 980,00	EUR	1,46
HK0388045442	HKG EXCHANGES & CLEARING LTD -H-	PROPRE	57 000,00	1 770 576,17	HKD	1,59
INE090A01021	ICICI BANK LTD	PROPRE	305 000,00	3 306 019,10	INR	2,96
KYG8208B1014	JD COM INC	PROPRE	45 000,00	586 772,84	HKD	0,53
CNE0000014W7	JIANGSU HENGRUI MEDICINE C A	PROPRE	90 000,00	518 937,32	CNY	0,46
CNE0000018R8	KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	PROPRE	2 700,00	594 087,43	CNY	0,53
INE585B01010	MARUTI SUZUKI SHS	PROPRE	30 000,00	3 361 570,25	INR	3,01
TW0002454006	MEDIATEK INC	PROPRE	50 000,00	1 501 843,64	TWD	1,35
KYG596691041	MEITUAN	PROPRE	80 000,00	759 414,44	HKD	0,68
CNE000001G38	NARI TECHNOLOGY DEVELOPMEN-A	PROPRE	850 000,00	2 418 571,45	CNY	2,17
KYG6470A1168	NEW ORIENTAL EDUCATION AND TECHNOLOGY GROUP INC	PROPRE	283 000,00	1 812 273,26	HKD	1,62
US7223041028	PINDUODUO INC ADR	PROPRE	10 000,00	1 324 252,16	USD	1,19

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE000001R84	PING AN INSURANCE GROUP CO-A	PROPRE	210 000,00	1 078 872,56	CNY	0,97
INE455K01017	POLYCAB INDIA LTD	PROPRE	20 000,00	1 193 106,98	INR	1,07
CNE100002TP9	PROYA COSMETICS CO LTD A	PROPRE	42 000,00	532 208,10	CNY	0,48
TH0355A10Z12	PTT EXPLORATION PRODUC PUBLIC FOREIGN	PROPRE	740 000,00	2 913 163,35	THB	2,61
INE191H01014	PVR INOX LTD	PROPRE	30 000,00	541 334,08	INR	0,48
INE002A01018	RELIANCE INDUSTRIES LTD	PROPRE	177 000,00	4 976 340,05	INR	4,46
LU0633102719	SAMSONITE INTERNATIONAL SA	PROPRE	770 000,00	2 298 121,17	HKD	2,06
KR7005930003	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	PROPRE	155 000,00	8 529 378,78	KRW	7,64
US7960508882	SAMSUNG ELECTRONICS GDR	PROPRE	1 750,00	2 372 720,28	USD	2,13
CNE000000C66	SHANGHAI BAOSIGHT SOFTWARE CO LTD	PROPRE	185 000,00	1 150 899,38	CNY	1,03
KYG8087W1015	SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	PROPRE	230 000,00	2 143 329,04	HKD	1,92
KR7000660001	SK HYNIX INC	PROPRE	75 000,00	7 439 328,73	KRW	6,66
INE073K01018	SONA BLW PRECISION FORGINGS LIMITED	PROPRE	160 000,00	1 121 572,99	INR	1,00
CNE1000018M7	SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	PROPRE	200 000,00	2 233 213,93	CNY	2,00
TW0002330008	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	PROPRE	520 000,00	9 125 290,75	TWD	8,17
HK0669013440	TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD -H-	PROPRE	100 000,00	1 078 502,96	HKD	0,97
KYG875721634	TENCENT HOLDINGS LTD	PROPRE	146 000,00	4 968 369,32	HKD	4,45
TW0003037008	UNIMICRON TECHNOLOGY CORP	PROPRE	360 000,00	1 875 011,10	TWD	1,68
INE200M01021	VARUN BEVERAGES LTD	PROPRE	170 000,00	2 287 010,44	INR	2,05
KYG970081173	WUXI BIOLOGICS INC	PROPRE	105 000,00	360 235,06	HKD	0,32
KYG9808A1058	WUXI XDC CAYMEN INC	PROPRE	220,00	815,98	HKD	0,00
TW0002327004	YAGEO	PROPRE	65 000,00	1 148 355,52	TWD	1,03
Total Action				111 190 517,35		99,58
Total Valeurs mobilières				111 190 517,35		99,58
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-84 858,02	-84 858,02	EUR	-0,08
	BANQUE CNY BPP	PROPRE	70 323,19	8 964,88	CNY	0,01
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	281 457,29	281 457,29	EUR	0,25
	BANQUE HKD BPP	PROPRE	143 514,43	16 634,15	HKD	0,01
	BANQUE USD BPP	PROPRE	35 088,78	31 758,86	USD	0,03

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	139 691,62	139 691,62	EUR	0,13
Total BANQUE OU ATTENTE				393 648,78		0,35
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-19 028,95	-19 028,95	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-779,38	-779,38	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-11 509,82	-11 509,82	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-142,62	-142,62	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-11 218,50	-11 218,50	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-778,94	-778,94	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1,68	-1,68	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-43 459,89		-0,04
Total Liquidites				350 188,89		0,31
Coupons						
Action						
KYG017191142	ALIBABA GRP RG	ACHLIG	460 000,00	52 043,26	USD	0,05
US44332N1063	H WORLD GRP	ACHLIG	33 000,00	27 180,16	USD	0,02
TW0002330008	TAIWAN SEMICONDUCTOR	ACHLIG	520 000,00	36 470,39	TWD	0,03
Total Action				115 693,81		0,10
Total Coupons				115 693,81		0,10
Total GEMASIA				111 656 400,05		100,00

